

Patrons sous pression après avoir quitté le RSI

SOCIAL. Une dizaine de chefs d'entreprises dénoncent les pressions judiciaires subies depuis qu'ils ont quitté le Régime social des indépendants (RSI). Une décision assumée leur permettant de cotiser moins. Mais elle n'est pas sans risque.

En voulant quitter le RSI (Régime social des indépendants), une dizaine de chefs d'entreprises, appartenant au CSAPR (Collectif des Syndicats et d'Associations Professionnels de la Réunion), se sont heurtés à des pressions. À la demande du procureur de la République, plusieurs d'entre eux ont expliqué avoir reçu la visite des forces de l'ordre, accompagnées d'inspecteurs des Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations

familiales) et de la CGSS. "Même si je n'ai rien contre les contrôles, ce sont des pressions", explique Jean-François Maillet, membre fondateur du CSAPR. Leur tort ? Ils se sont tous "libérés" du RSI depuis plusieurs mois. "On a divisé par 5 nos cotisations sociales", précise Éric Manceny, gérant d'auto-école et membre du syndicat. Ces chefs d'entreprises entendent une nouvelle fois faire "connaitre la vérité". Pour eux, l'Etat ment depuis trop longtemps aux entrepreneurs au sujet du



Ces entrepreneurs ont quitté le RSI pour arrêter de payer trop de cotisations sociales (photos ILY).



RSI. Ils exigent tous la fin du monopole du Régime social des indépendants, illégal à leurs yeux. Ces patrons réclament simplement l'application de la directive européenne de janvier 2008 abrogeant ce monopole et permettant de quitter le RSI pour aller s'assurer ailleurs en Europe.

"UNE ÉCONOMIE DE 1 000 EUROS PAR TRIMESTRE"

Autour de la table, Estelle Sam-Caw-Frève explique avoir quitté la sécurité sociale des indépendants pour se tourner vers une assurance anglaise beaucoup moins cher. "La où je payais 1 700 euros par personne sur un trimestre, je ne paie plus que 800 euros pour moi et mon mari par mois. Soit une économie de 1 000 euros par trimestre." Cette stylise ongulaire de Saint-Benoît emploie également une salariée qui a décidé de faire le même choix qu'elle. Résultat, elle touche un salaire plus élevé. "On est mieux remis

niormals. Plusieurs courtiers ont été envoyés et des entrevues ont eu lieu avec le président de Région, Didier Robert, ou le député européen Younous Omatice. Des rendez-vous "sans suite" pour le moment.

J.D

